

Mission « Culture Acte II » : les premières pistes

Lancée il y a trois mois, la « mission de concertation sur les contenus numériques et la politique culturelle à l'heure du numérique », confiée à Pierre Lescure, a dressé, le 6 décembre, un premier bilan d'étape (www.culture-acte2.fr). Celui-ci s'articule autour des trois thèmes suivants : accès des publics aux oeuvres culturelles et développement de l'offre légale ; rémunération des créateurs et financement de la création ; protection et adaptation des droits de propriété intellectuelle. Comme il est relevé, d'importantes évolutions postérieures à ce premier point d'étape, et dont certaines sont en attente, seront prises en compte dans l'élaboration des propositions de la mission : adoption des nouveaux barèmes de la rémunération pour copie privée, notification d'un nouveau régime de TST-distributeurs, conclusions de la « médiation Schwartz » sur le conflit entre les éditeurs de presse et les moteurs de recherche, présentation du rapport sur la fiscalité numérique de MM. Colin et Collin, modification éventuelle de la législation sur l'exception pédagogique?